

Coronavirus : mesures de prévention à Fleurance



Coronavirus : mesures de prévention à Fleurance

La mairie communique

Suite à l'annonce jeudi soir du Président de la République de fermeture des lieux d'accueil d'enfants, la mairie de Fleurance met en œuvre une série de mesures de prévention afin de limiter la transmission de ce virus.

Des mesures d'urgence ont été prises par la municipalité, dans la lignée des préconisations nationales, afin de permettre la limitation de la propagation du virus COVID-19.

Fermeture de lieux publics

Ainsi, les lieux d'accueil du public municipaux suivants seront fermés, dès ce lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre : Multi-accueil (crèche), RAM (Relai Assistante Maternelle) / LAEP (Lieu d'Accueil Parents Enfants), Ecoles maternelles et élémentaires, ALSH (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole), Espace Jeunes, Médiathèque.

Resteront ouverts les accueils du CCAS et de la mairie, avec les mêmes mesures de protection que celles appliquées pour les élections municipales : pas de contact physique, désinfection régulière des espaces et des matériels touchés, incitation au lavage de main...

Alors que les communiqués des fédérations sportives (football, handball, rugby, basket-ball, escalade, pétanque, athlétisme...) se succèdent pour annuler entraînements, stages et compétitions, la mairie prend les devants et interdit l'accès à toutes les installations sportives de la ville y compris le City-Park et la base de loisirs.

D'autres lieux d'accueil comme le centre de loisirs les petits princes ou le foyer du 3ème âge ont également pris la décision de fermer leurs locaux temporairement.

Une attention particulière pour les personnes vulnérables